

# Au quatrième trimestre 2021, la plupart des régions ont dépassé leur niveau d'emploi salarié d'avant la crise sanitaire

EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉS (PAR RÉGION ET DÉPARTEMENT) - QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

Informations Rapides · 28 avril 2022 · n° 110



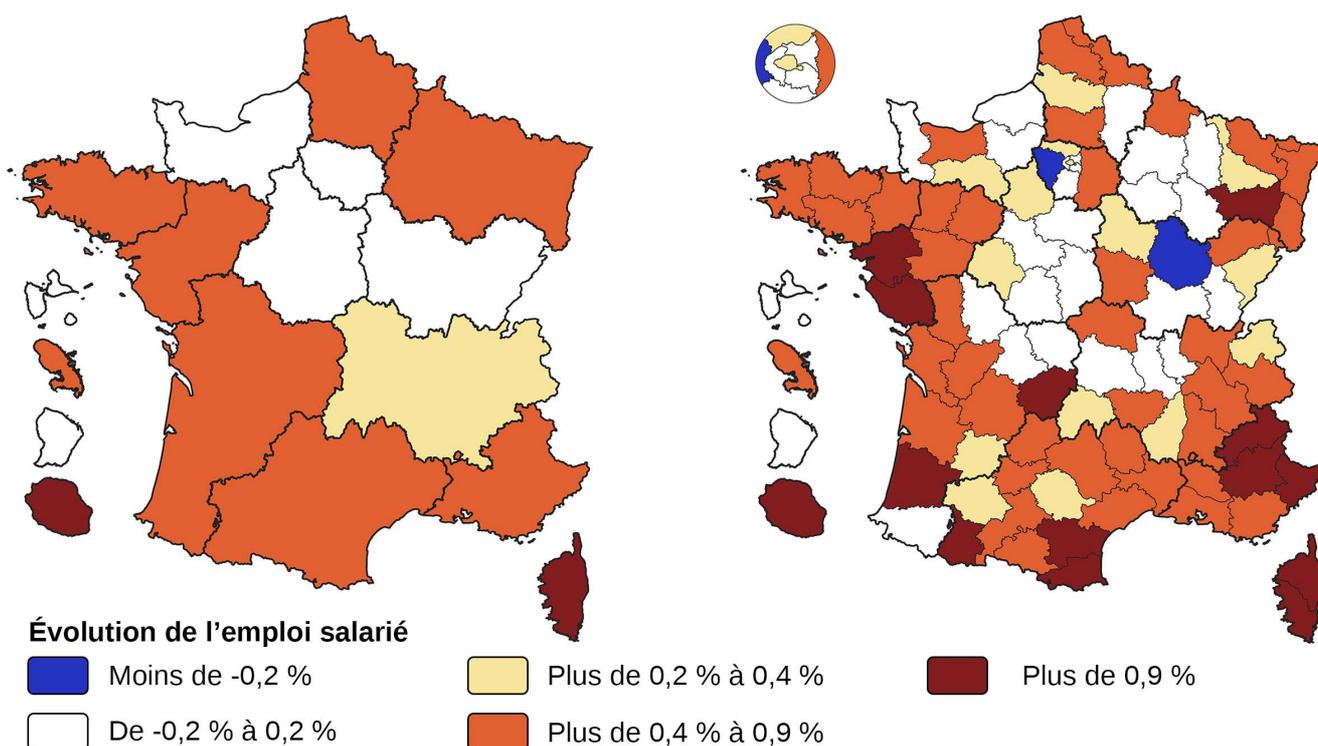
## Au quatrième trimestre 2021, l'emploi salarié a progressé dans la majorité des régions

Entre fin septembre et fin décembre 2021, l'emploi salarié a progressé de 0,4 % en moyenne sur le territoire national, grâce à un rebond dans l'intérim (+5,4 %) et à une hausse dans le tertiaire marchand hors intérim (+0,5 %). L'emploi salarié a davantage progressé qu'au niveau national dans dix régions, et c'est à La Réunion (+1,2 %) et en Corse (+2,0 %) qu'il a le plus progressé. À l'opposé, l'emploi salarié est stable dans six régions : en Île-de-France et dans trois régions voisines et deux DOM.

Au niveau des 100 départements (hors Mayotte), l'emploi a progressé d'au moins 0,4 % dans 57 d'entre eux ; il a progressé modérément (entre +0,2 % et +0,4 %) dans 14 autres ; il s'est stabilisé dans 27 départements, et a reculé dans 2 départements.

## Évolution de l'emploi salarié régional et départemental, entre fin septembre et fin décembre 2021

en %



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,4 % entre fin septembre et fin décembre 2021), ce qui permet de visualiser si les régions/départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, Estimations d'emploi.

## La plupart des régions ont dépassé leur niveau d'emploi d'avant-crise

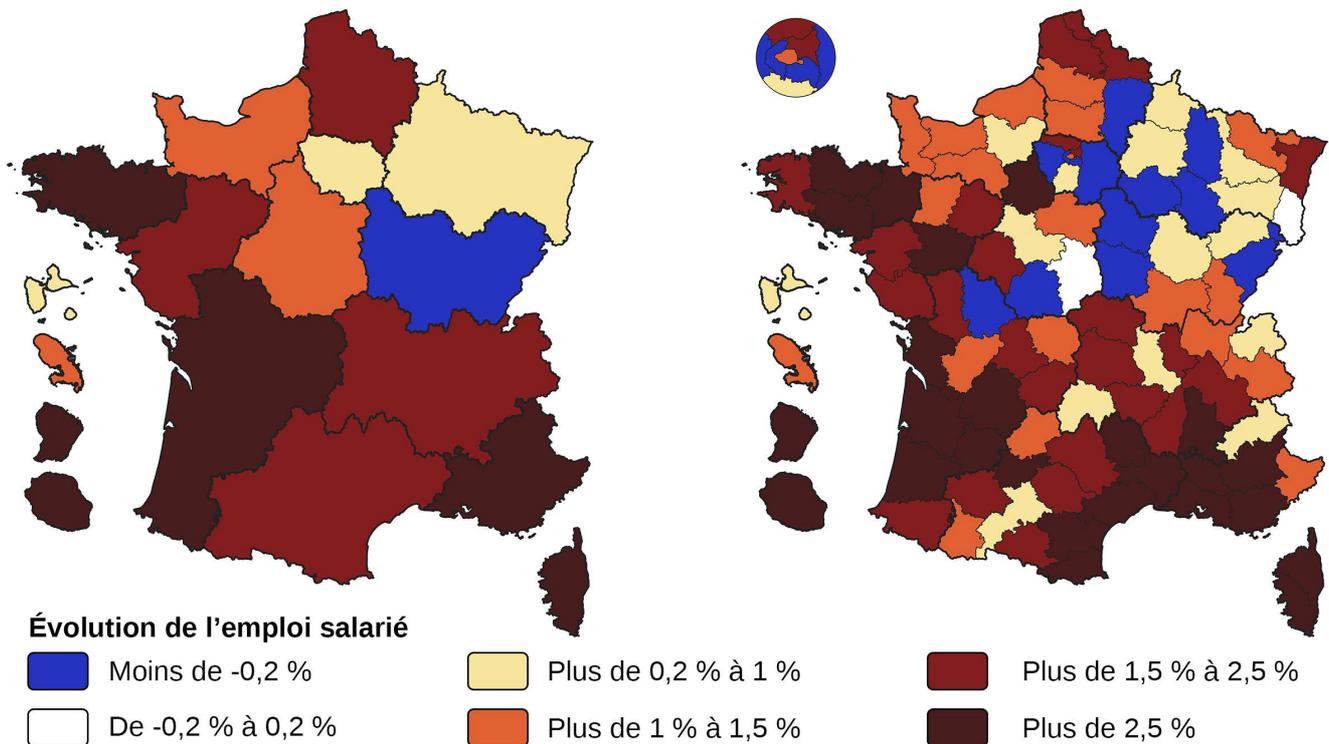
Au niveau national, au quatrième trimestre 2021, l'emploi salarié total a retrouvé et même dépassé de 1,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019). Toutes les régions ont au moins retrouvé leur niveau d'avant-crise, à l'exception de la Bourgogne-Franche-Comté. Le niveau d'emploi salarié dans cette région est en recul de 0,3 % par rapport à son niveau de fin 2019, le tertiaire marchand (-0,2 %) et l'industrie (-2,5 %) n'y ayant pas retrouvé leurs niveaux respectifs d'avant-crise.

À l'inverse, l'emploi salarié a dépassé son niveau d'avant-crise dans toutes les autres régions, et l'a même nettement dépassé dans deux DOM (Guyane et La Réunion), en Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'emploi salarié a dépassé son niveau d'avant-crise dans 84 des 100 départements. Le surcroît d'emploi est plus important dans les départements de Nouvelle-Aquitaine et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les départements qui n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise sont essentiellement concentrés dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Île-de-France.

### Évolution de l'emploi salarié régional et départemental entre fin 2019 et fin 2021

en %



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+1,5 % entre fin 2019 et fin 2021), ce qui permet de visualiser si les régions/départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Champ : France hors Mayotte

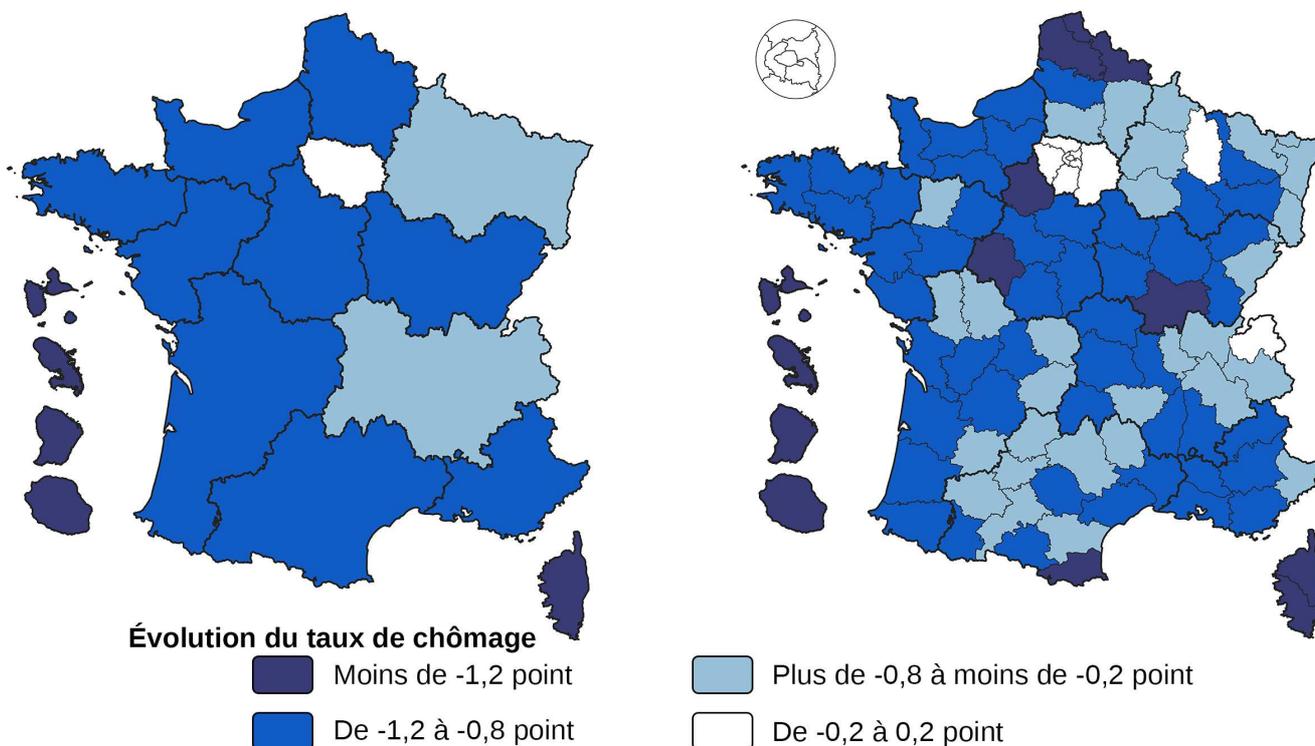
Source : Insee, Estimations d'emploi.

## Au niveau national comme dans la plupart des régions, le taux de chômage a reculé au quatrième trimestre 2021 de près d'un point par rapport à son niveau de fin 2019

Sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage est, au quatrième trimestre 2021, de 7,4 %, soit 0,8 point au-dessous de son niveau d'avant-crise.

### Évolution du taux de chômage (entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2021)

en %



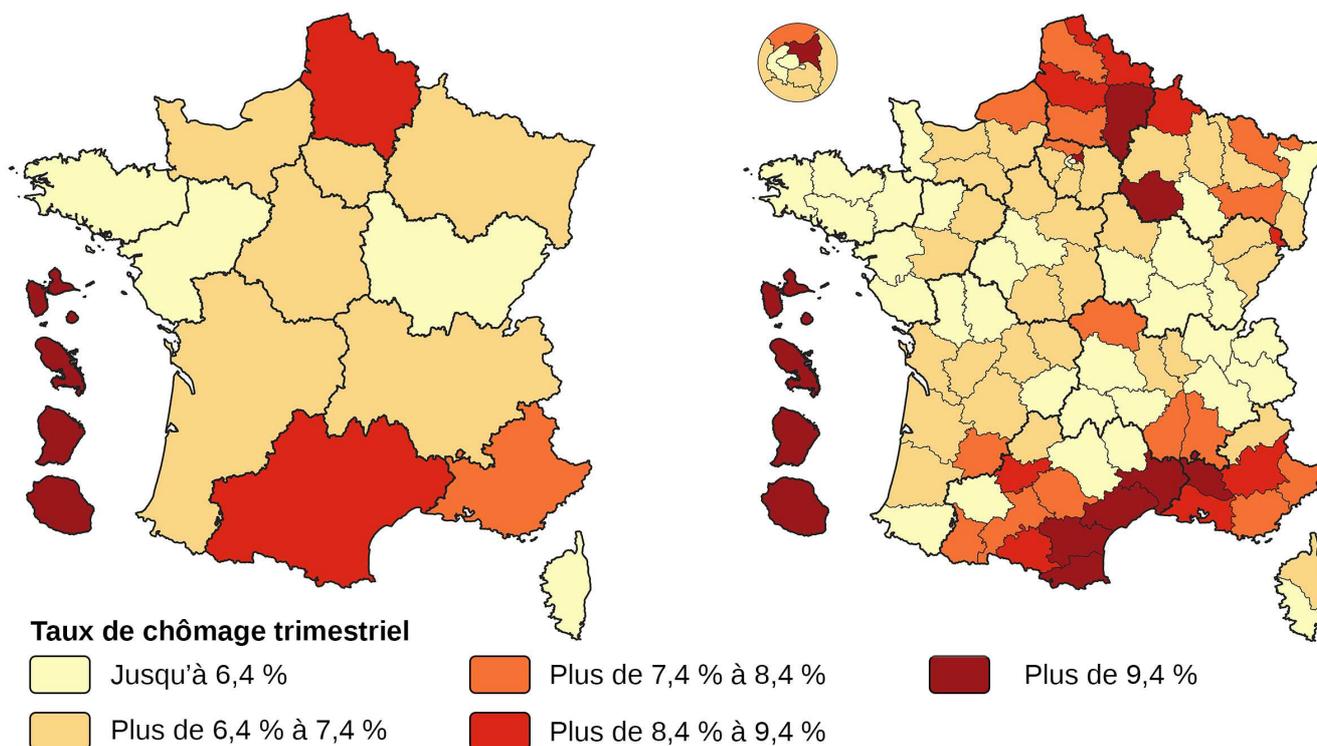
Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (-0,8 point entre fin 2019 et fin 2021), ce qui permet de visualiser si les régions/départements ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, *Taux de chômage localisés*.

Entre fin 2019 et fin 2021, le taux de chômage a reculé dans toutes les régions, sauf en Île-de-France où il s'est presque stabilisé. Dans la majorité des régions, le taux de chômage a reculé de 0,8 à 1,2 point par rapport au niveau d'avant-crise. Il a même reculé de plus de 1,2 point dans les DOM et la Corse.

Le taux de chômage s'est presque stabilisé dans 10 départements, dont tous ceux d'Île-de-France, et a modérément reculé dans 29 départements. Il a reculé d'environ un point dans 49 départements, et davantage dans 12 départements.



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant au taux de chômage au niveau national (7,4 % au quatrième trimestre 2021), ce qui permet de visualiser le niveau des régions/départements comparativement au niveau national.

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, Taux de chômage localisés.

En France métropolitaine, seulement trois régions présentent au quatrième trimestre 2021 un taux de chômage plus élevé qu'au niveau national (7,4 %) : Provence-Alpes-Côte d'Azur (8,3 %), l'Occitanie (8,8 %) et les Hauts-de-France (8,9 %). Dans les DOM, le taux de chômage est plus élevé, avec des taux allant de 10,9 % à presque 19 %.

## Pour en savoir plus

L'enquête Emploi permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues de déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

Prochaine publication : début juillet 2022.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)